



Nom de domaine jeux vidéo

Par **Inkya**, le **09/06/2017** à **17:26**

Bonjour. rnrnUn ami a acheté un nom de domaine pour une communauté de joueurs il y a deux ans. Ce site est sous le "nom-du-jeuFR.net".rnrnLa société fabricante du jeu à demandé le retrait du site s'appellant initialement "nom-du-jeuFR" il y a quelques mois. rnrnLe soucis étant que le nom du jeu étant déposé, il n'est pas autorisé de créer des fansites dessus. Seulement, un jeu vidéo très célèbre, de la même société, a plusieurs sites sous le même modèle d'adresse (Nom du jeu), dont certains ont plus de 10 ans avec toujours des suites chaque année. rnrnDu coup, peut-on garder le site avec un nom de domaine non utilisé ? Ou doit-on s'écraser ? rnrnMerci des éventuelles réponses...